



Vivre en Ville

Regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable

Volet verdissement Services-conseils

- _Verdissement
- _Qualité de l'environnement urbain
- _Urbanisme végétal

Les **problématiques environnementales en milieu urbain** sont de plus en plus préoccupantes et induisent des conséquences néfastes dans plusieurs sphères de la société, tant économique que de santé publique. L'émission de GES, le réchauffement climatique, les îlots de chaleur et le ruissellement urbain ne sont que quelques enjeux de taille qui nécessitent une vision structurante à différentes échelles. Les **opérations de verdissement**, dont l'objectif est d'offrir une meilleure qualité de vie aux collectivités, s'attaquent aux îlots de chaleur, cherchent à améliorer la qualité de l'air, à assurer une gestion plus naturelle des eaux de pluie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans une optique de mitigation des changements climatiques. Outre ces préoccupations environnementales, l'**urbanisme végétal** reconnaît à la végétation le pouvoir de structurer le milieu urbain, au même titre que les espaces publics qu'on y trouve et les activités qui s'y déroulent. La végétation doit donc faire partie prenante de toute analyse et tout projet urbanistique précédant l'élaboration des documents de planification, de la réglementation et des projets d'aménagement utilisés par les collectivités.

Vivre en Ville offre des services reliés à l'environnement urbain qui sont adaptés pour différents besoins, pour répondre à différentes problématiques. Le service d'accompagnement de municipalités et de collectivités vise à fournir une vision d'ensemble face aux enjeux de l'environnement urbain. L'offre de consultation en verdissement pour des projets d'aménagement cherche à améliorer la qualité de l'environnement par des objectifs portés par les opérations de verdissement urbain. Enfin, la mise en œuvre de projets d'aménagement incluant le verdissement vise directement à améliorer la qualité des milieux de vie.



Vivre en Ville s'intéresse à la pratique du verdissement sous trois angles distincts :

- _Accompagnement de municipalités et de collectivités
- _Consultation en verdissement de projets d'aménagement
- _Mise en œuvre de projets d'aménagement

Accompagnement de collectivités et de municipalités

Désireuses de se doter d'une vision plus globale de leur territoire, de plus en plus de collectivités et de municipalités se préoccupent de la qualité de leur environnement urbain. Possédant une expertise unique en urbanisme et en environnement urbain, Vivre en Ville est à même d'accompagner ces intervenants dans l'élaboration d'une vision et d'un plan d'action structurant à différentes échelles territoriales. Les services proposés par Vivre en Ville peuvent contenir une analyse des enjeux reliés à l'environnement urbain (fragilités et opportunités), d'une intégration des outils de planification et de réglementation et de l'élaboration d'un plan d'action. Cette démarche n'est pas figée, elle est adaptable aux différents besoins, aux différentes réalités des municipalités. La nature urbaine rend de précieux services écologiques aux municipalités aux niveaux social, environnemental et économique. Les services d'accompagnement de Vivre en Ville permettent d'optimiser leurs bénéfices.

- _Diagnostic et plan d'action ;
- _Conférence ;
- _Intégration d'objectifs environnementaux aux outils de planification et de réglementation urbanistique.

Mise en œuvre de projets d'aménagement

Vivre en Ville conçoit et réalise des projets concrets de verdissement pour faire face à différentes problématiques de l'environnement urbain. Ces services de mise en œuvre sont axés sur l'étude de terrain, l'élaboration de plans d'aménagement, la supervision lors de l'exécution des travaux et le suivi du développement des végétaux.

Verdir un milieu de vie*

Projet de verdissement de l'école primaire Cœur-Vaillant située dans le quartier de Saint-Ursule, un secteur défavorisé et fortement minéralisé à Québec. L'intégration de végétaux selon un aménagement maximisant les gains environnementaux, l'implantation de pavé alvéolé et l'application de peinture réfléchissante sur les surfaces dures des terrains de jeux sont, parmi d'autres, des mesures implantées dans le cadre de ce projet de lutte aux ICU. L'école Cœur-Vaillant bénéficiera d'un milieu de vie sain et d'exemples concrets pour éduquer les jeunes envers la nature et l'environnement. La forte corrélation entre les objectifs environnementaux et les aménagements proposés au cœur d'un milieu de vie font de ce projet une vitrine en matière de verdissement et d'aménagement d'une cour d'école selon des principes environnementaux.



* Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre de l'Action 21 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACO).



Quelques gains environnementaux possibles:

- _Diminution des émissions de GES à différentes échelles;
- _Gains économiques;
- _Amélioration de la qualité de vie;
- _Amélioration de la qualité de l'air;
- _Diminution des eaux de ruissellement urbain;
- _Diminution des flots de chaleur urbains;
- _Considération de la biodiversité;
- _Revitalisation urbaine intégrant l'environnement urbain.

Consultation en verdissement de projets d'aménagement

Vivre en Ville offre aux entreprises, aux institutions, aux municipalités ou à tout autre établissement des services-conseils afin de bonifier des projets d'aménagement par des mesures de verdissement. L'environnement physique, les usages, les conditions d'implantation des végétaux sont étudiés afin de bonifier l'aménagement du terrain par des mesures concrètes qui améliorent la qualité de l'environnement. Des conseils de mise en œuvre au sujet de l'intégration du verdissement peuvent aussi être apportés, pour assurer la pérennité du projet. L'expertise de Vivre en Ville garantit aux projets des gains environnementaux concrets contribuant à l'atteinte d'objectifs élevés en matière de développement urbain durable.

- _Design environnemental;
- _Considération des conditions de l'environnement physique et des usages;
- _Bonification de la qualité environnementale;
- _Choix des essences végétales et du mode d'implantation;
- _Plans et devis détaillés.



Contact:

Sébastien St-Onge,
Chargé de projets,
418.522.0011 poste 3073
s.st-onge@vivreenville.org